

INSCRIPTION
CONSIGNES ET RÈGLES POUR L'ACTIVITÉ
'EMBALLAGE' AU BUREAU EN GROS SAISON 2018-2019
DU 12 AOÛT AU 1 SEPTEMBRE 2018

Cette commandite de Bureau en gros a pour but d'amasser des fonds pour les patineurs, afin de rembourser des frais reliés au patinage artistique de Mascouche. **Inscrivez-vous maintenant et assurez-vous d'avoir lu 'tout' ce qui suit, de fournir les disponibilités du patineur et du parent et de retourner l'entente signée par le patineur et le parent :**

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- ✓ Être membre du CPA L'Oiseau Bleu de Mascouche inc.;
- ✓ Être inscrit ou prévoir s'inscrire pour la saison 2018-2019;
- ✓ Être âgé d'au moins 11 ans au 31 décembre 2018 et moins de 18 ans en date des journées où vous participerez à l'emballage;
- ✓ Être inscrit dans la catégorie Patinage Plus et débutante ou plus élevée de l'école privée;
- ✓ Un parent (ou un adulte (21 ans et plus Ex : ami, voisin...) **doit** être « parent bénévole responsable » pour au minimum deux (2) périodes minimales de 3 heures (les heures peuvent ne pas être consécutives) pendant laquelle il participera. Tout manquement à cette règle entraînera une conséquence allant jusqu'à l'annulation de la compilation des heures participées à l'emballage par le patineur-membre.
- ✓ Vous devrez fournir des reçus officiels au trésorier avec pièces justificatives reliées au patinage artistique afin de percevoir le montant que vous aurez amassé. À titre d'exemple, vous pourriez utiliser ce montant pour un crédit de vos glaces.

FONCTIONNEMENT / PLAGES HORAIRES :

La (1^{ère}) première semaine est du **dimanche 12 août** au **samedi 18 août** inclusivement

La (2^e) deuxième semaine est du **dimanche 19 août** au **samedi 25 août** inclusivement

La (3^e) troisième semaine est du **dimanche 26 août** au **samedi 01 septembre** inclusivement

Du <u>lundi au vendredi</u>	Les <u>samedis</u>	Les <u>dimanches</u>
12 h à 15 h	10 h 30 à 13 h 30	10 h 30 à 13 h 30
15 h à 18 h	13 h 30 à <u>16 h 30 ou 17 h*</u>	13 h 30 à <u>16 h 30 ou 17 h*</u>
18 h à 21 h	*Selon l'achalandage, il se pourrait qu'on termine à 17 heures	*Selon l'achalandage, il se pourrait qu'on termine à 17 heures

Les patineurs doivent se rendre disponibles pour un minimum de 3 heures consécutives chacun. L'horaire sera fait selon les disponibilités du patineur, du parent ou de l'adulte responsable et remis par courriel au plus tard le samedi 30 juin 2018.

Puisque les parents et les patineurs comptent parmi les bénéficiaires de cette activité qui ne peut pas avoir lieu sans la supervision d'un adulte, pour y être admissible, un parent (**ou adulte**) **doit** se rendre disponible pour être le « parent 'bénévole' responsable » de 2 patineurs pour un minimum de deux périodes de 3 heures et **vous remettre leurs disponibilités au plus tard le 25 juin**. Nous n'obligeons pas que les 3 heures du parent (ou adulte) soient consécutives. Cependant, un manquement à cette règle entraînera une conséquence allant jusqu'à l'annulation de la compilation des heures participées par leur enfant en tant que patineur à l'emballage. **L'horaire attribué à un patineur ne peut pas être échangé à un autre sans passer par le membre du comité responsable du dossier** ou par toute autre personne désignée par celui-ci.

Le CPA Mascouche doit remettre 10% des recettes à une œuvre de charité choisie par le Bureau en Gros soit « Les petits déjeuners ». Le CPA Mascouche retiendra un montant pour couvrir les frais administratifs. Le montant restant amassé sera ajouté s'il y a lieu aux sommes perçues lors des autres activités au cours de la saison. Le tout sera remis aux patineurs participants au prorata des heures de service volontaire qu'auront fait chacun à l'emballage aux caisses. C'est le comité du CPA qui gère le tout et l'argent est remis par chèque à la fin octobre / début novembre 2018 sur présentation des dépenses avec pièces justificatives (factures originales) pour la période du 12 août 2018 jusqu'à la fin saison automne hiver 2018/2019 de patin. Un seul chèque de remboursement par participant. Le **temps de l'adulte 'bénévole'** veut dire : **que ce temps n'est pas rémunéré. De plus, l'adulte ne peut pas faire les heures du patineur.**

1. POLITESSE ET RESPECT

Vous devez RESPECT et POLITESSE envers le personnel du Bureau en Gros, les clients, peu importe leur âge, les parents bénévoles, vos coéquipiers ainsi que les membres du CA du CPA.

2. RESPONSABILITÉ

Le patineur est responsable de suivre les directives à la caisse (emballage) ainsi que de l'argent amassé jusqu'à ce qu'un parent bénévole s'en occupe. Il est strictement INTERDIT aux patineurs de mettre la main dans le bocal pour voir combien d'argent a été amassé. ATTENTION : IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'UTILISER LA SALLE DES EMPLOYÉS!

Vous êtes responsable de vos horaires : jour de travail, heure d'arrivée et de départ selon l'horaire qui vous est remis et vos temps de pause (en accord avec le parent bénévole).

Vous êtes responsable de l'entretien de votre habillement ainsi que de votre bon comportement (langage, posture, habillement, Pas de gomme! Pas de boisson (eau, etc.) sur le comptoir! Ne pas s'appuyer sur le comptoir et laissez suffisamment d'espace à la caissière.

3. HABILLEMENT

Le chandail du Club est fourni et doit être porté en tout temps.

Les cheveux ATTACHÉS (pour les cheveux longs).

Pas de gomme à mâcher!

Pas de minijupe ou 'short' très court.

Aucune photo de patineur affichée (règlement du Bureau en Gros).

'Jeans' accepté si très propre et pas de trou.

'SOULIERS 'FERMÉS' en tout temps MÊME LES ADULTES RESPONSABLES (surtout pas de sandale ou de 'gougoune' c'est une question santé/sécurité pour le Bureau en gros)

4. PAUSE

Vous avez 5 minutes de pause si vous emballez pendant 3 heures

Vous avez 15 minutes si vous emballez pendant 4 heures

Vous avez 30 minutes si vous emballez pendant 5 heures

Vous avez 45 minutes si vous emballez pendant 6 heures et plus

5. PARENT BÉNÉVOLE RESPONSABLE

Un seul parent responsable ou tuteur des patineurs (21 ans et plus : adulte, ami, voisin etc.) devra être sur place en tout temps. Ce parent (ou adulte) bénévole devra s'il y a lieu, emballer à la caisse Service à la clientèle ou tout autre caisse libre. Il sera responsable : de veiller à ce que toutes les règles et consignes soient respectées, de l'horaire des pauses, de prendre les présences et à la fin de chaque période, à l'aide du prochain adulte bénévole, calculer les sommes amassées pour compléter le résumé de chacune des périodes. Il aura aussi à s'assurer que l'argent amassé soit déposé dans le sac prévu pour chaque période. Ensuite le prochain parent bénévole prendra la relève. De plus, à chaque fin de journée le dernier parent bénévole responsable avec l'aide du représentant du comité, calculeront la somme amassée de la dernière période afin que le représentant remettre les sommes de la journée entière à la trésorière du C.P.A.

En cas d'imprévu le parent responsable doit se trouver un adulte remplaçant responsable de son groupe d'enfants au Bureau en Gros.

Nous recommandons de prévoir d'avance votre remplaçant en cas d'imprévu.

Notez que s'il n'y a aucun adulte présent, les enfants n'auront pas le droit d'emballer et de ce fait nous ne comblons pas toutes les heures offertes par le Bureau en Gros et nous nous verrons retirer le privilège de participation pour les années à venir!

Club de patinage artistique l'Oiseau bleu de Mascouche inc.

Je m'engage à respecter les règles et les consignes pour l'activité commandite 'Emballage Bureau en gros'. Faute de respect de cet engagement un seul avertissement me sera donné et s'il y a récurrence je serai alors retiré de cette campagne et je perdrai ma part et j'ai SIGNÉ : INSCRIVEZ LA DATE

S.V.P date : _____ juin_2018

S.V.P.date : _____ juin_2018

--	--

Nom du patineur (euse) en lettres moulées

Nom du parent en lettres moulées

--	--

Signature du patineur (euse)

Signature d'un parent

PAR LE FAIT MÊME : Je JOINS UNE COPIE de ce contrat avec les deux signatures ainsi que le FICHIER EXCEL fourni à cet effet indiquant :
Toutes nos disponibilités **ainsi que nos dates de vacances**
Patineur et parent ou adulte responsable + de 20 ans

ET envoyé par courriel: avant le 25 juin 2018 aux deux adresses suivantes :

jlecaulier.cpamascouche@live.ca

INFO@cpamascouche.com